

Calcul du coût en capital prospectif (CCP) pour l'année 2024-2025
Conformément à la décision D-97-25

DETTE À : 54,00%

25,00% TAUX VARIABLE	Pondération	Taux	
Papier commercial	100,00%	3,22%	3,22%
Marché monétaire	0,00%	0,00%	0,00%
Rendement annuel - Taux variable :		3,22%	0,80%

10,00% MOYEN TERME À TAUX FIXE			
Obligation Cda 5 ans		2,89%	
Obligation Cda 10 ans		3,25%	
Moyenne des taux 5 - 10 ans :			3,07%
Écart corporatif moyen :			1,00%
Taux coupon :			4,07%
Commission :		0,375%	
Frais d'émission :		0,206%	
Sur base annuelle :			0,08%
Rendement annuel - Moyen terme :		4,15%	0,41%

65,00% LONG TERME À TAUX FIXE			
Obligation Cda 10 ans :		3,25%	
Obligation Cda 30 ans :		3,16%	
Moyenne des taux 10 - 30 ans :			3,20%
Écart corporatif moyen :			1,27%
Taux coupon :			4,47%
Commission :		0,450%	
Frais d'émission :		0,206%	
Sur base annuelle :			0,03%
Rendement annuel - Long terme :		4,51%	2,93%

TAUX PROSPECTIF DE LA DETTE : 4,14%

COÛT EN CAPITAL PROSPECTIF ⁽¹⁾ :

	Pondération	Taux	CCP
DETTE :	54,00%	4,14%	2,24%
ACT. PRIVILÉGIÉES :	7,50%	6,28%	0,47%
ACT. ORDINAIRES :	38,50%	8,90%	3,43%
	100,00%		
			6,13%

COÛT EN CAPITAL PROSPECTIF APRÈS IMPÔT ⁽²⁾ :

Taux d'impôt	CCP après impôt
26,50%	1,64%
	0,47%
	3,43%
	5,54%

⁽¹⁾ Le coût en capital prospectif sert au calcul du rendement sur la base de tarification (investissements) ainsi qu'à l'actualisation des contributions tarifaires dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement.

⁽²⁾ Conformément à la décision D-2018-061, le coût en capital prospectif après impôt est utilisé afin d'évaluer la rentabilité des projets d'investissement en le comparant au TRI du projet, considérant que les flux monétaires des projets n'intègrent pas la notion d'économie d'impôt reliée aux frais financiers.